

Du coté des internautes

Du coté des internautes

Objet : Protection de l'enfance

Madame, Monsieur,

La maltraitance est un sujet délicat, dérangeant. De ce fait, je pense qu'il reste "tabou" dans les écoles primaires.

Je pense qu'un film devrait être présenté dans toutes les écoles primaires expliquant ce qu'est la maltraitance (physique mais aussi morale).

Il arrive que les copains des victimes soient avertis mais n'osent rien dire. Aussi une petite boîte pouvant servir à déposer des messages devrait exister dans chaque établissement. Cela pourrait être une suite du film.

Personnellement j'aimerais m'investir dans une association qui défend les droits de l'enfant, y en a t-il une sur Orléans avec qui vous travaillez plus précisément ?

Parfaite considération

Objet : Protection de l'enfance

J'aurais aimé savoir où me renseigner pour obtenir des informations sur les questions suivantes:

- Comment être famille d'accueil ?
- Est-il possible d'accueillir des enfants en difficultés pendant des périodes même courtes, je pense notamment aux périodes de vacances scolaires ?
- Est-il possible d'accompagner des jeunes femmes seules avec leur(s) enfant(s) ?

Objet : Protection de l'enfance

La discipline est-elle encore d'actualité ?

Objet : Protection de l'enfance

J'ai lu avec attention les thèmes proposés pour une réflexion de la Protection de l'enfance. Pour que le débat, soit intéressant et évolutif, il serait utile d'avoir l'état actuel de la prise en charge des mineurs en danger, ce qui est fait en matière de prévention dans notre département, vu qu'apparaisse dans les documents le témoignage de Mme BERON, Juge des enfants marquant le manque de moyens

merci de communiquer dans ce site les prises en charge actuelles des mineurs en danger.

Objet : Protection de l'enfance

Protection de l'enfance, beau programme...

Comment qualifier le fait de vouloir expulser un papa de 4 enfants, le renvoyer dans un pays où il est en danger pour avoir été un défenseur des droits de l'homme... Certes, il n'est pas encore envisagé d'envoyer également ses filles de 11, 9, 5 et 3 ans et en France, elles, seront protégées. Comment vont-elles pouvoir grandir et devenir "citoyennes" de ce pays si on les a empêchées de grandir près de leur père, qu'elles ne reverront plus. Comment vont-elles pouvoir étudier à l'école le respect. Comment leur inculquer notre "liberté, égalité, fraternité", leur apprendre que notre pays est le pays des droits de l'homme tout en ayant été coupable de non assistance à personne en danger, voire de crime contre l'humanité...

Du coté des internautes

Protection de l'enfance, peut-être faut-il noter protection de l'enfance bien française, bien blanche. Je suis française, bien blanche, mes enfants n'ont pas soucis majeurs et je veux pouvoir leur dire que liberté, égalité, fraternité ont une vraie valeur et ne sont pas que des mots ronflants...

Si vous tenez réellement à protéger les enfants, commencez par protéger la famille de Gien, on compte sur vous pour cette famille, mais aussi toutes les familles qui veulent croire en la France